

**CONSEIL COMMUNAL**

Le collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les membres du conseil communal en séances publique et à huis clos, le

**lundi 13 février 2017 à 19h30**

salle du conseil communal (ancien Hôtel de ville d'OUGRÉE), esplanade de la Mairie, afin de statuer sur l'ordre du jour ci-après :

**SÉANCE PUBLIQUE**

**Présentation du MASTERPLAN actualisé**

**SERVICE JURIDIQUE**

1. Création de l'a.s.b.l. "Enfance Seraing" et désignation des représentants de la Ville de SERAING au sein de celle-ci.

**PATRIMOINE**

2. Rectification des imputations budgétaires pour différents dossiers suite à la dissolution de la régie foncière.
3. Vente d'une maison d'habitation sise rue François 13, 4100 SERAING. Approbation des termes du mandat de mise en vente.
4. Demande d'estimation d'un ensemble de treize biens repris dans le projet de redynamisation du quartier du Pairay.
5. Demande de relevé topographique et de plan de mesurage et de précadastration de l'ensemble des parcelles reprises dans le projet de redynamisation du quartier du Pairay.
6. Mise en location de locaux sis dans l'immeuble dénommé "EUROPA", rue de Plainevaux 359, 4100 SERAING, au 24ème étage, au profit de l'a.s.b.l. PANACH SERAING.

**FINANCES - COMPTABILITÉ**

7. Convention relative à l'octroi d'une aide exceptionnelle sous forme de prêt d'aide extraordinaire à long terme conclu dans le cadre du fonctionnement du Centre régional d'aide aux communes (C.R.A.C.).
8. Engagement de dépenses en dépassement des crédits provisoires - Ratification.

**MARCHÉS PUBLICS**

9. Acquisition de métaux pour le magasin communal pour les années 2017 à 2019. Marché stock. Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.
10. Mission d'ingénierie et de coordination sécurité-santé relative à la réhabilitation de l'immeuble dit "Ancien hôpital d'Ougrée" en bureaux & locaux multifonctionnels. Projet 2015/0068. Approbation des conditions et du mode de passation du marché.

**TRAVAUX**

11. Arrêt des termes de la convention à établir entre le Service public de Wallonie et la Ville de SERAING relative à la reprise en gestion de l'entretien des zones de plantations réalisées dans le cadre du chantier d'"aménagement d'un boulevard urbain entre les rues du Charbonnage et de Boncelles (N90D)".

ARRÊTÉ EN SÉANCE DU COLLÈGE COMMUNAL DU MERCREDI 01 FEVRIER 2017

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,  
B. ADAM

LE BOURGMESTRE,  
A. MATHOT